



Olivier HERRNBERGER
François-Xavier MUNOZ
Clothilde GREFF
François BURNEAU
Constantin DELMAS

DOSSIER :
Collaborateur chargé du dossier à l'Etude :

LISTE DES PIECES A FOURNIR CESSION FONDS DE COMMERCE

VENDEUR :

- si le cédant est une personne physique : copie du livret de famille et du contrat de mariage
- si le cédant est une société : statuts à jour certifiés par le gérant + K bis + assemblée générale autorisant la cession + assemblée générale ayant nommé le gérant.

FONDS DE COMMERCE :

- acte d'achat du fonds de commerce
- numéro de téléphone du magasin
- numéro de télécopie

PRETS EN COURS

- copie des actes de prêts ayant fait l'objet d'un nantissement du fonds et des tableaux d'amortissement
- copie des crédits-baux en cours et location financière

BAIL :

- bail commercial initial
- le cas échéant les actes de renouvellement et avenants (et/ou lettres échangées avec les bailleurs pour modifier les conditions)
- trois dernières quittances du loyer
- nom adresse actuelle et numéro de téléphone du bailleur (ou de l'agence le représentant)
- liste éventuelle et facture des travaux réalisés accompagnée de l'autorisation du bailleur, de la copropriété et de l'administration le cas échéant
- si le bail a été acquis, copie du contrat de cession de droit au bail

COMPTABILITE :

- coordonnées de l'expert-comptable
- bilans, compte de résultats et liasses fiscales des trois derniers exercices précédant la vente
- chiffres d'affaires et bénéfices commerciaux arrêtés à la date exacte de la promesse de vente

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE:

- Déclaration 1447-M du Cédant (en cas de demande d'exonération de la cotisation foncière ou si le Cédant dispose d'installations type éoliennes, photovoltaïques, hydrauliques)
- Avis d'acompte réglé au cours de l'année en cours
- Pour les cessions à partir de décembre 2010 : avis d'imposition de l'année
- Pour les cessions à partir de 2011 : avis d'imposition de l'année précédente et de l'année en cours s'il a été établi
- Déclaration 1330-CVAE de l'année en cours (ou de l'année précédente pour les cessions à partir de 2011 et qui interviendront avant la date de déclaration fixée pour l'année en cours, si le Cédant est soumis à la cotisation sur la valeur ajoutée)
- Justificatifs de paiement des acomptes pendant l'année en cours.

MATERIEL ET MOBILIER :

- liste exacte détaillée est évaluée article par article du matériel et du mobilier inclus dans la cession,
(attention : ne pas inclure les matériels faisant l'objet d'un crédit-bail)

SALARIES :

- liste nominative des salariés avec copie de leur contrat de travail (+ avenants) et copie de la dernière feuille de paye, avec indication des primes et avantages,
- identification de la convention collective applicable (et le cas échéant copie de celle-ci si vous en disposez),
- copie des éventuels accords de participation ou d'intéressement existant dans l'entreprise,
- régimes de retraite et prévoyance,

CONTRATS EN COURS

- copie des contrats concernant le fonds devant être cédés à l'acquéreur (alarme, entretien, fournitures, contrat de bière, etc),
- copie des certificats d'enregistrement des marques ou contrats de licence de marque, concession de brevets,
- copie des certificats d'enregistrement des noms de domaines et contrats de cession des droits d'auteur et d'exploitation de site internet,
- copie du contrat d'assurance,

FRANCHISE :

- le cas échéant, copie du contrat de franchise et de ses avenants (ou du contrat d'appartenance à un réseau),
- contrat de distribution

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES :

- copie des autorisations administratives relatives au fonds (licence IV, CDEC, etc...)
- copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission d'hygiène et de sécurité

ACQUEREUR :

- acquéreur personne physique : copie du livret de famille et du contrat de mariage le cas échéant, et Kbis si déjà commerçant
- acquéreur société : copie des statuts à jour et Kbis.

6 Rue André Chénier - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Tél : 01.46.44.57.35 Fax : 01.55.95.91.62
Email : gmh.associes@paris.notaires.fr